



VOLET ALTERNATIF
École des Cascades

RÉFÉRENTIEL DE BASE





Le présent document s'inspire grandement du projet éducatif de l'école alternative Tourterelle, ainsi que du référentiel de base d'autres écoles ou volets alternatifs.



TABLE DES MATIÈRES

1. INTRODUCTION.....	4
2. LES FONDEMENTS DU VOLET	4
2.1. L'historique du projet.....	4
2.2. La mission	5
2.3. Les principes directeurs.....	5
2.4. Le cadre légal	5
2.5. Les valeurs de l'école des Cascades	6
RESPECT.....	6
ENGAGEMENT	6
COLLABORATION	6
BIEN-ÊTRE ET SANTÉ	6
ENVIRONNEMENT	7
3. L'ORGANISATION PÉDAGOGIQUE.....	7
3.1. Approche pédagogique.....	7
3.2. Personnalisation de l'enseignement	7
3.3. Rôle du parent.....	7
3.4. Moyens utilisés	8
3.5. L'évaluation de l'enfant	8
3.6. Les regroupements d'enfants	9
4. LA VIE COMMUNAUTAIRE	9
4.1. L'implication parentale	9



1. INTRODUCTION

Le volet alternatif de l'école des Cascades connaît sa première rentrée en 2019. Il vise à répondre à une demande populaire croissante pour l'accessibilité à la pédagogie alternative et à la diversification de l'offre éducative dans la région.

Entièrement compatible avec les objectifs du programme de formation de l'école québécoise du MEES (Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur), le volet s'aligne avec les principes éducatifs du RÉPAQ (Réseau des écoles publiques alternatives du Québec). La pédagogie alternative vise à s'adapter aux besoins individuels de chaque élève et offre « (...) un milieu éducatif dynamique prônant une approche participative, communautaire et humaniste dans laquelle chaque intervenant (équipe de direction, enseignants, parents) joue un rôle actif dans l'épanouissement de l'élève. »¹

Composé de classes multi âges, le volet alternatif mise sur la flexibilité dans la progression académique, de façon à mettre l'élève au centre de ses apprentissages et de respecter l'unicité de chacun. Guidé par l'équipe enseignante et supporté par une communauté de parents, l'enfant évolue à son rythme vers son plein potentiel.

2. LES FONDEMENTS DU VOLET

2.1. L'historique du projet

Le comité de parents fondateurs du *Projet d'école alternative - Rawdon* est composé de six (6) membres, dont deux (2) rawdonnoises et quatre (4) des municipalités avoisinantes. À la suite de quelques rencontres, le comité voit officiellement le jour à l'hiver 2018. Son objectif est simple : varier l'offre éducative au sein de la Commission scolaire des Samares, en donnant accès à la pédagogie alternative aux familles de Rawdon et des municipalités de la région. L'intérêt populaire suscité par le projet lui permet une progression concrète et rapide.

Après une rencontre avec la direction de l'école des Cascades, le comité fondateur est invité à présenter son projet au conseil d'établissement de l'école. Suite à un processus démocratique reconnu, une étude approfondie de la proposition et l'approbation de la Commission scolaire, l'implantation d'un volet alternatif devient réalité à la rentrée 2019.

¹ RÉPAQ. (2018). Portrait de l'école alternative. Repéré à <http://repaq.org/la-difference-alternative/portrait/>



2.2. La mission

La mission de l'**école des Cascades** est de créer un environnement stimulant et sécurisant en respectant l'unicité de chacun et où les savoir-être, savoir-faire et savoir-vivre sont importants pour développer des citoyens engagés et responsables.

Dans ce cadre, le **volet alternatif** a pour objectif de guider l'élève dans la définition de son identité par le choix de ses propres objectifs d'apprentissages, par le développement de compétences et par l'acquisition de connaissances. Une communauté éducative, composée d'élèves, de parents, du personnel enseignant et non enseignant, l'accompagne dans son développement global.

2.3. Les principes directeurs

Basés sur les travaux de Freinet, Paré, Paquette et Barth, voici quelques principes d'apprentissages sur lesquelles se base l'approche pédagogique du volet :

- > Tout apprentissage qui contribue au développement de l'autonomie conduit à une plus grande liberté ;
- > Toute activité qui mobilise l'implication de l'apprenant dans laquelle il en retire un plaisir ouvre la porte à l'apprentissage ;
- > La démarche naturelle et universelle de tout apprentissage se fait par le tâtonnement expérimental ;
- > La confiance en soi de tout apprenant s'apparente à sa capacité d'apprendre, en respectant son rythme et son style d'apprentissage et à sa capacité de faire des choix significatifs et importants ;
- > Le projet personnel est l'activité authentique (vraie) privilégiée, car c'est à travers elle que l'apprenant est le plus engagé, répond le mieux à ses besoins, ses intérêts et ses préoccupations ;
- > L'intervention éducative appelle au respect inconditionnel de la dignité de tout apprenant et instaure sans violence l'ordre et la discipline en classe ;
- > L'apprenant est en mesure de porter un regard critique quant à ses apprentissages ;
- > L'erreur fait partie de l'apprentissage et l'évaluation est une partie intégrante du processus d'apprentissage ;
- > Tout apprenant est engagé et responsable de créer un environnement riche, varié et stimulant afin de permettre une intégration entre lui, l'environnement et les autres apprenants.

2.4. Le cadre légal

Le volet alternatif de l'école des Cascades respecte tous les cadres légaux et réglementaires, notamment : la Loi sur l'instruction publique, le régime pédagogique, le programme de formation de l'école québécoise et la progression des apprentissages. Dans ce contexte, tout élève peut bénéficier des services requis selon ses besoins.





2.5. Les valeurs de l'école des Cascades

L'école des Cascades se veut un milieu de vie uni, ouvert et chaleureux qui est fort de ses sentiments de bien-être, d'appartenance et de confiance. Unis derrière cette vision commune, cinq valeurs de références se dégagent et orientent les actions de la vie scolaire au quotidien.

RESPECT

Définition :

C'est un climat de bienveillance et de sécurité envers soi-même et les autres. C'est l'acceptation de la liberté et du bien-être des autres et de son environnement.

Comment cette valeur s'exprime-t-elle au volet?

- > Par le respect du rythme d'apprentissage des enfants ;
- > Par le respect des intérêts des élèves ;
- > Par le respect de la contribution de chaque membre de la communauté éducative ;
- > Par le respect des compétences et des capacités de chacun.

ENGAGEMENT

Définition :

C'est l'acte de s'investir avec rigueur dans des projets communs en utilisant le maximum de ses compétences afin de s'épanouir et de vivre des réussites personnelles et collectives.

Comment cette valeur s'exprime-t-elle au volet?

- > Par la valorisation de l'autonomie et de la responsabilisation ;
- > Par la création d'opportunités d'engagement communautaire ;
- > Par le développement d'un engagement citoyen.

COLLABORATION

Définition :

C'est un travail commun entre les acteurs scolaires, familiaux et communautaires qui gravitent autour de la vie de l'école.

Comment cette valeur s'exprime-t-elle au volet?

- > Par une communication authentique empreinte de tolérance, d'empathie et de curiosité ;
- > Par la participation active des familles dans la vie de l'école ;
- > Par la coéducation et la cogestion.

BIEN-ÊTRE ET SANTÉ

Définition :

C'est l'état lié au confort général et à l'harmonie du corps et de l'esprit. L'union du plaisir et de l'équilibre est la clé. C'est aussi adopter de saines habitudes de vie et avoir une vie active épanouie.

Comment cette valeur s'exprime-t-elle au volet?

- > Par la reconnaissance de l'unicité de l'enfant ;
- > Par une évaluation qualitative (non chiffré).





ENVIRONNEMENT

Définition :

C'est la sécurité des élèves et du personnel et des enjeux liés à l'espace qui nous entoure.

Comment cette valeur s'exprime-t-elle au volet?

- > Par la prise de conscience des enjeux environnementaux ;
- > Par l'ouverture sur le monde ;
- > Par l'utilisation responsable des ressources.

3. L'ORGANISATION PÉDAGOGIQUE

3.1. Approche pédagogique

Le volet alternatif de l'école des Cascades vise une pédagogie active qui incite les élèves à participer concrètement à la construction de leur savoir. L'approche tend vers la participation optimale de l'élève, dans un climat communautaire de partage et d'écoute mutuelle. Le volet alternatif adhère à une vision constructiviste de la pédagogie où l'apprentissage est perçu comme un processus actif visant à favoriser une réflexion critique et autonome.

3.2. Personnalisation de l'enseignement

La spécificité de chaque élève, son rythme et ses goûts du moment sont constamment pris en compte. Ce n'est plus un enseignement strictement vertical, mais davantage horizontal, qui mise sur l'interaction et l'échange. L'enseignement part de l'élève, de ce qu'il comprend, de sa position et de sa singularité. L'enfant expérimente, s'épanouit et apporte aux autres sa valeur propre comme individu.

L'enseignant est un guide, un facilitateur, un accompagnateur, un modèle et une personne de confiance qui favorise le développement individuel et collectif dans une démarche d'apprentissage et d'épanouissement. Il aide l'élève à se mettre au cœur de ses apprentissages en encourageant l'initiative, l'autonomie et l'engagement.

3.3. Rôle du parent

Dans le modèle éducatif alternatif, le parent est un coéducateur et un cogestionnaire de l'école. Il est un élément essentiel à la réussite scolaire de son enfant en favorisant, entre autres, la cohésion entre l'école et la maison. Par conséquent, en plus du temps consacré à la maison pour le soutien scolaire et la participation obligatoire à certaines rencontres (assemblée annuelle, soirées d'informations, rencontres d'évaluation, etc.), une implication parentale dans la vie communautaire du volet est essentielle et obligatoire pour toutes les familles inscrites.



3.4. Moyens utilisés

La pédagogie active passe par des exposés formels de l'enseignant certes, mais aussi par l'expression orale de chacun, le travail individuel et de groupe, la recherche, la création, les initiatives. Les élèves sont amenés à réfléchir à travers l'expérientiel, la manipulation, la découverte, l'essai-erreur, le tâtonnement, sous l'œil avisé de l'enseignant-guide agissant comme facilitateur d'apprentissage. La pédagogie alternative se détache des manuels pour créer ses propres outils. Le fonctionnement du groupe encourage l'accession des élèves à l'autonomie. En misant sur la motivation de chaque élève, celui-ci est amené à devenir responsable de ses apprentissages en définissant ses propres projets, en respectant ses engagements, en planifiant son horaire et en choisissant ses activités selon ses besoins et ses intérêts, avec l'apport de l'enseignant.

La classe devient une communauté d'apprentissages réciproques où les différents acteurs enrichissent mutuellement leur savoir, leur savoir-faire et leur savoir-être : élèves, enseignants, personnel non enseignant, famille, environnement social. Les parents deviennent une partie intégrante de la classe, de même que la communauté environnante.

La plupart des projets intègrent le développement des diverses compétences disciplinaires et transversales. Les rétroactions faites aux élèves adopteront un mode positif, constructif, encourageant et valorisant.

Tous les enfants reçoivent le soutien nécessaire à leur progression personnelle en tant qu'apprenant, mais également dans un objectif de développement global de la personne.

3.5. L'évaluation de l'enfant

Le volet alternatif de l'école des Cascades fonctionne selon son propre mode d'évaluation, tout en respectant les obligations ministérielles. Cette évaluation tient compte des différentes facettes du développement intégral de l'enfant. Elle souligne le cheminement de l'élève en représentant les étapes par lesquelles il progresse vers la compétence attendue.

La pédagogie alternative met en place un système de notation qualitatif pour évaluer les élèves, plutôt que chiffré. L'enfant progresse par rapport à lui-même et non par rapport aux autres. Ce procédé vise à éviter l'impact négatif des notes pour certains, ainsi que le mauvais rapport à l'erreur et à l'échec qu'il faut plutôt comprendre comme formatrices. La progression et la réussite personnelles sont donc valorisées à travers les erreurs faisant partie intégrante du processus.

Au cours d'activités quotidiennes vécues en classe et en projet, l'équipe d'enseignants prend des notes sur ce que l'enfant démontre, ses comportements et ses apprentissages et ainsi pose un jugement à partir des observations et de certains travaux qui témoignent de l'évolution de l'enfant. Les matières (français, mathématiques, anglais, éducation physique, etc.) sont abordées à travers différentes compétences qui touchent les aspects intellectuels, méthodologique, personnel, social, de même que la communication et sont élaborées selon la progression de chaque enfant



Des entrevues particulières entre enseignant, élève et parents ont lieu à une fréquence régulière afin d'effectuer un bilan du cheminement et en mettant en évidence les défis personnels de chacun dans sa progression. L'enseignant rencontre individuellement chaque élève pour une auto-évaluation. Les parents participent à une rencontre avec l'enseignant où seront discutés la progression et le fonctionnement de leur enfant, ainsi que ses défis personnels. Les rencontres ont lieu au cours de chacune des étapes.

Le volet alternatif respecte les exigences prévues par la loi et le régime pédagogique du gouvernement du Québec, les élèves ont droit aux services éducatifs, complémentaires et particuliers en fonction de leurs besoins spécifiques. Ainsi, toutes les adaptations autorisées lors des situations d'évaluation sont permises.

3.6. Les regroupements d'enfants

En 2019-2020, le volet alternatif est composé de 54 élèves répartis dans trois classes multi âges. La répartition des élèves est la suivante :

- **1^{er} cycle** : 9 élèves de 1^{re} année + 9 élèves de 2^e année = 18 élèves
- **2^e cycle** : 9 élèves de 3^e année + 9 élèves de 4^e année = 18 élèves
- **3^e cycle** : 9 élèves de 5^e année + 9 élèves de 6^e année = 18 élèves

4. LA VIE COMMUNAUTAIRE

4.1. L'implication parentale

L'implication parentale est au cœur de la pédagogie alternative et représente une condition essentielle à son bon fonctionnement. Par conséquent, une participation minimale en présence d'élèves ou non est exigée. Si une famille ne respecte pas son engagement d'implication parentale, la direction prendra les mesures nécessaires pour corriger la situation. Ultimement, elle peut choisir de retirer une famille du volet.

Différents comités permanents composés de parents et de membres du personnel du volet veillent à son bon fonctionnement. Selon les besoins rencontrés, d'autres comités pourraient être formés.

En remplissant le formulaire d'admission, les parents s'engagent à respecter ces normes de participation à la vie communautaire du volet et affirment avoir pris connaissance du *Guide d'implication parentale* qui explique en détail celles-ci.